

été faite à notre révérende Mère, lorsqu'elle était postulante.

Revenons à sœur Marianne. Elle dit encore à Mlle. de Leyrette : " Il y aura un évêque à Blois (rien n'était plus invraisemblable en 1804) ; les Mères une telle, une telle, qu'elle nommait, ne le verront pas ; elle désigna également celles qui devaient le voir. — Ma sœur Monique le verra. . . . Le verra-t elle ? Non, elle ne le verra pas ; mais au moins elle saura qu'il est venu."

Or, voici ce qui arriva :

Par le Concordat de 1817, le siège de Blois avait été rétabli, et Louis XVIII y avait nommé M. de Boisville. La supérieure des Ursulines ayant appris cela dit à la mère Providence : Ma bonne Mère, voilà vos prophéties qui vont s'accomplir, nous allons avoir un évêque. — Notre Mère, je ne crois pas, nous n'y sommes pas. — Mais si, il est nommé. — Je ne crois pas. — Puisque je vous dis qu'il est nommé ! — Notre Mère, je crois que nous n'y sommes pas.

Quelques semaines après, arrivèrent à Blois des caisses renfermant des effets de M. de Boisville, qui, ayant ses bulles, se regardait comme assuré de prendre possession. — Au moins, ma chère Mère, vous conviendrez maintenant que nous allons avoir un évêque. — Notre Mère, jô crois que nous y sommes pas. — Mais ses malles sont arrivées. — Ses malles ne sont pas lui. En effet, Louis XVIII n'ayant pas osé présenter son Concordat aux Chambres, la restauration du siège de Blois fut sans résultat, et M. de Boisville fut nommé à l'évêché de Dijon, où il mourut.

J'ai demandé un jour à la mère Providence pourquoi, en 1817, elle avait cru si fermement que le moment d'avoir un évêque n'était pas arrivé. Elle ne s'en souvenait pas. Mais, en